

L'Assemblée Diocésaine, suite

Les réunions de l'Assemblée Diocésaine donnent l'image d'un long fleuve tranquille. Les textes des commissions sont présentés pour une première lecture et hormis quelques critiques bienveillantes on pourrait dire qu'ils rencontrent en général une large approbation. L'observateur extérieur parlera d'un climat consensuel qui semble être aussi le mot d'ordre des textes. On y décèle rarement des propositions que l'on pourrait qualifier de révolutionnaires, les visions qu'on y développe ont le mérite de laisser, comme le diraient les Luxembourgeois d'une manière si juste, " d'Kiirch am Duerf ".

Une petite difficulté dans ce processus si collégial est apparue lors de l'avant-dernière réunion, lorsqu'un petit groupe de personnes avait introduit une motion dans laquelle ils proposaient de discuter

de certains sujets dit " hors compétence " de l'Assemblée. Les statuts de l'Assemblée prévoient que tous les sujets qui ne sont pas de la compétence de l'Eglise locale peuvent néanmoins être discutés si les deux tiers de l'Assemblée le désirent. Cette discussion pourra, après vote, faire l'objet d'une demande de l'Assemblée Diocésaine à Monseigneur l'Archevêque pour qu'il transmette les réflexions aux organes compétents de l'Eglise Universelle. Dans cette première phase, ce petit groupe avait donc demandé un vote pour que les sujets soient débattus ultérieurement. Ont été acceptés comme sujets de discussion : « Femmes dans l'Eglise », « Diaconat des Femmes », « Sexualité » et « Divorcés Remariés », tandis que les sujets : « Structures de décision dans l'Eglise », « Sacerdoce des femmes » et « Comportement de l'Eglise face aux prêtres laïcisés » ont été rejetés. Nous verrons donc les suites de ces discussions lors d'une des prochaines sessions.

Un autre événement a eu lieu lors de la dernière Assemblée (6.11.1999) qui avait comme objet la présentation du travail des deux commissions : « Souci Pastoral » et « Avenir de la Foi ».

Après la présentation du texte par le secrétaire de la commission " Souci pastoral ", le présidium de l'Assemblée a pris la parole pour partager son avis sur le texte. Plus d'un fut surpris par la critique massive et destructrice qui en a été faite. Le présidium a noté que le texte présenté ne pouvait en aucun cas convenir, qu'il était lacunaire et erroné par rapport à l'enseignement de l'Eglise. La vision développée était trop centrée sur l'homme et ses capacités d'auto-guérison. Les hommes devraient retrouver la notion de salut qui vient de Dieu. De plus, ce texte ne parlait pas des vocations et fonctions à l'intérieur de l'Eglise et omettait de parler des différents charismes et notamment du rôle des prêtres.

En conclusion, on pourrait dire que ces divergences de vues cachent un enjeu de taille qui n'a pas encore été débattu vraiment lors du processus « Eglise 2005 ». Il s'agit du rôle et de la place des laïcs et des prêtres dans cette vision de l'Eglise de demain. Sur le fond du tableau, on aperçoit l'absence de vocations, sur le devant, les revendications des laïcs pour un nouveau partage des responsabilités. On devra attendre les prochaines assemblées pour voir si un débat de fond pourra s'ouvrir sur cette question essentielle et existentielle.

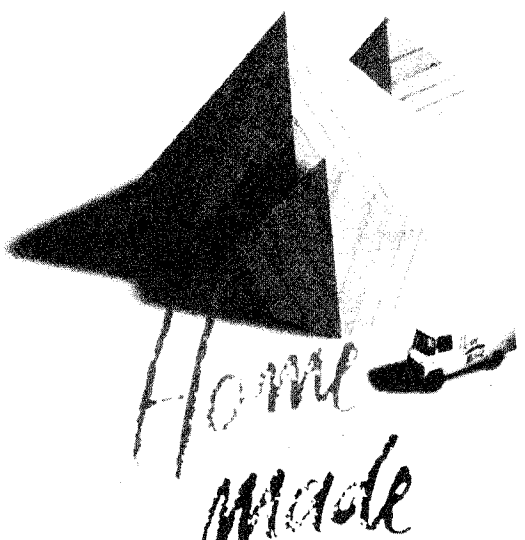
Le texte fut accepté par l'assemblée comme texte de base. La commission devra maintenant décider si elle est d'accord de retravailler le texte dans la direction esquissée par le présidium.

L'après-midi fut consacré à la discussion du texte de la commission « Avenir de la Foi » qui fut accepté comme texte de base.

Il est clair que le plus intéressant reste à venir, notamment la présentation des textes finaux. Ce n'est qu'à ce moment qu'on pourra se faire une image du chemin parcouru entre le dernier synode et le processus « Eglise 2005 ».

Pol Estgen

Sie Wir
wollen schadstofffrei werden Ihnen
wohnen dabei helfen



**Home
Made**

Ökologischer Innenausbau

DACHDÄMMUNG MIT NATURFASERN
MASSIVHOLZFÜßBÖDEN MIT TRITTSCHALL-
UND WÄRMEDÄMMUNG
KORK, LINOLEUM UND NATURTEPPICHE
SANIERUNG VON SCHADSTOFFBELASTETEN RÄUMEN
WAND- UND DECKENKONSTRUKTIONEN
ÖKOLOGISCHE DACHAUSBAUTEN

Telefon + Fax: 30 77 02